



Formation et intervention dans vos locaux ou dans nos centres de formation

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de comprendre le processus de consolidation, maîtriser les règles d'établissement des comptes consolidés, maîtriser les écritures de consolidation les plus courantes, identifier les divergences entre règlement 99-02 et IFRS.

Public

Toutes personnes souhaitant acquérir la pratique des comptes consolidés.

Pré-requis

Bonne connaissance des bases de la comptabilité générale.

Durée

Dans vos locaux :
1 à 4 jours selon les besoins (9h30 – 17h30)
Soit 7 à 28 heures de formation.

Dans notre centre de formation :
2 jours (9h30 – 17h30)
Soit 14 heures de formation.

Le lieu du stage

Dans vos locaux :
ou

Dans notre centre de formation :

Paris, Bordeaux, Mérignac,

Session Individuelle

Session Personnalisée 4 Participants maxi

Session Groupée 10 Participants maxi

Les comptes consolidés : de la pratique à l'expertise

1- Maîtriser les règles comptables applicables aux comptes consolidés

- Le champ d'application et la consolidation.
- L'approbation et le contrôle des comptes consolidés.

2- Délimiter le périmètre et les méthodes de consolidation

- Le périmètre de consolidation.
- Les exclusions possibles et les exclusions obligatoires.
- Les méthodes de consolidation.
- Contrôle de l'enregistrement.
- Cas d'application sur le périmètre de consolidation.

3- Maîtriser le processus de consolidation

- La présentation générale des opérations de consolidations.
- Les écritures de consolidation.

4- Retraiter les comptes individuels

- L'homologation des méthodes comptables.
- L'impôt différé.
- La conversion des comptes .

5- Eliminer les comptes et transactions réciproques

- Les comptes réciproques et les transactions réciproques.
- Eliminer les résultats intragroupe.
- Les cessions d'immobilisations intragroupe.
- Les marges internes sur stocks.
- Les provisions intragroupe.
- Les dividendes intragroupe.

6- Eliminer les titres

- La notion de juste valeur : l'écart d'évaluation.
- L'écart d'acquisition.
- La répartition des capitaux propres / minoritaires.

7- Etablir et présenter des comptes consolidés

- Périmètre de consolidation.
- Travaux de pré-consolidation.
- Prise de contrôle à la juste valeur.
- Partage des capitaux propres.

Méthodologie et pédagogie

La pédagogie sera active et participative avec :

- Des étapes théoriques et pratiques
- Support de formation
- Une formation assurée par des Professionnels de l'expertise comptable.

